

LES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR FRANÇAIS

**Mise à jour des contours statistiques du groupe
de 1993-94 à 1998-99**

Lise VOLLENWEIDER-ANDRESEN

RAPPORT FINAL
Décembre 1999

Convention d'étude Direction de la Population et des Migrations,
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité du 10 juin 1999

SOMMAIRE

ÉVOLUTION RECENTE DE LA PRESENCE DES ETUDIANTS ETRANGERS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR FRANÇAIS.....	3
LES ETUDIANTS ETRANGERS DANS LES ETABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR HORS UNIVERSITE.....	4
LES ETUDIANTS ETRANGERS DANS L'UNIVERSITE FRANÇAISE.....	7
<i>Évolution du nombre des étudiants étrangers . 1994 : un tournant dans l'histoire des flux migratoires</i>	<i>7</i>
<i>La représentation des étudiants étrangers : les Européens dépassent désormais en nombre les Maghrébins</i>	<i>12</i>
<i>Répartition selon les cycles d'étude : les étrangers sont trois fois plus souvent en 3^{ème} cycle que les Français</i>	<i>14</i>
<i>Répartition selon les disciplines d'étude : la sur-représentation des étrangers en Sc. Economiques et en Médecine</i>	<i>17</i>
<i>Répartition selon le sexe : la sur-représentation des étudiantes</i>	<i>21</i>
Une répartition inégale dans les cycles d'études selon le sexe.....	22
Des études divergentes selon que l'on est étudiante du Nord ou du Sud.....	24
ÉVOLUTION DES DEUX CATEGORIES D'ETUDIANTS ETRANGERS : LES EVE ET LES EII.....	26
METHODOLOGIE DE L'ANALYSE STRUCTURELLE DE LA POPULATION DES ETUDIANTS ETRANGERS	26
ÉVOLUTION GLOBALE DES DEUX CATEGORIES	27
ANNEXES	32

ÉVOLUTION RECENTE DE LA PRESENCE DES ETUDIANTS ETRANGERS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR FRANÇAIS

La première remarque qui s'impose à la lecture des statistiques récentes, c'est que la période actuelle est marquée par la fin de la croissance du nombre des étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur français et ce plus particulièrement à partir de la rentrée universitaire 1994.

Nos analyses précédentes ont montré que, pendant des décennies le nombre d'étrangers inscrits dans l'enseignement supérieur français n'avait cessé d'augmenter pour atteindre en 1991 le chiffre de 163 129 étudiants. Cette dernière année marque un renversement de tendance avec d'abord une diminution modérée de 1,3% des effectifs étrangers pendant 3 ans, suivie à partir de 1994-95 d'une régression accélérée de leur présence en France. En effet, la diminution de 7,2% des effectifs étrangers de 1994 à aujourd'hui a pour résultat que leur nombre, soit 149 395, est actuellement équivalent à celui observé en 1984-85.

Cette décroissance de la présence des étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur français, alors que depuis 1991 on enregistre une augmentation de 14,4% de l'ensemble de la population estudiantine, a évidemment pour effet une forte diminution de la part relative des étrangers. Aussi après avoir atteint le point culminant de 13,7% en 1984, les étudiants étrangers ne représentent plus aujourd'hui que 7,5% des étudiants de l'enseignement supérieur.

Tab. 1 : Évolution des effectifs et représentation des étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur 1971 à 1998

Étudiants étrangers	1971-72	1976-77	1981-82	1984-85	1986-87	1991-92	1994-95	1998-99
Dans l'Université	35 038	96 409	113 977	133 484	126 762	137 278	134 943	122 190*
% étrangers	6,6	11,9	12,9	14,1	13,1	11,1	9,3	8,6%
Dans l'Enseignement								
Supérieur hors université*	6 648	10 966	12 816	15 915	13 066	25 851	26 105	27 205
% étrangers	11,3	6,8	10,8	11,1	9,4	5,2	5,5	4,9%
Total étrangers	41 686	107 375	126 793	149 399	139 828	163 129	161 048	149 395
Total étudiants ventilés	589 219	973 581	1 002 092	1 093 356	1 109 199	1 734 256	1 930 774	1 984 198
% étrangers	7,1	11,0	12,7	13,7	12,6	9,4	8,3	7,5%

Source : DEP Ministère de l'Éducation Nationale

** Ne comptabilisent pas l'ensemble des établissements sur toute la période cf. annexe II

Les choses sont cependant un peu plus complexes car ce déclin global de la présence des étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur est en fait le résultat de deux évolutions contradictoires. : la *progression* du nombre d'inscrits dans les établissements de l'enseignement supérieur hors université et la *régression* de la présence des étrangers dans les universités. Comme le montre le tableau ci-dessus de l'évolution de chiffres de 1994 à 1998, les établissements de l'enseignement supérieur hors université recensent un nombre d'étudiants étrangers en croissance continue ; si bien qu'avec une augmentation de 4,2% d'étrangers en quatre ans, ces établissements accueillent aujourd'hui 27 205 étudiants étrangers. La situation est inverse dans les universités françaises, puisque le nombre d'inscrit a régressé de 134 943 étudiants en 1994-95 à 122 190 aujourd'hui, soit une diminution de 9,5%.

Ce phénomène n'est certes pas propre aux étudiants étrangers, il concerne, en effet, également les étudiants français mais dans des proportions différentes. Moins nombreux à poursuivre des études universitaires, -1,1% en 4 ans, ils sont davantage présents dans les établissements non universitaires où leur nombre a augmenté de +17,7% pendant cette même période.

Les étudiants étrangers dans les établissements de l'enseignement supérieur hors université

Un premier examen des données actuelles sur la présence des étudiants étrangers dans les différentes grandes filières de l'enseignement supérieur hors université montre la persistance, déjà observée en 1995¹, de fortes disparités selon le type d'établissement auquel on a affaire. Ce sont, encore aujourd'hui, principalement les établissements opérant une sélection lors de l'admission, qui enregistrent le taux d'étrangers le plus faible, comme c'est le cas pour les Ecoles d'ingénieurs (4,5%) et les Classes préparatoires aux grandes écoles (2,4%). En revanche, c'est dans les établissements ne posant d'autres conditions à l'entrée que la possession du baccalauréat ou un diplôme équivalent, comme les universités privées (13,8%) et les Ecoles d'architecture (10,7%), que l'on enregistre une bien plus forte proportion d'étudiants étrangers. Celle-ci dépasse même celle que l'on observe globalement dans les universités françaises.

¹ Cf. Vollenweider-Andresen L., "Description générale de la présence des étudiants étrangers en France" in Borgogno V. , Streiff-Fenart J, Vollenweider-Andresen L. et Simon V., *Les étudiants étrangers en France* :

Tab. 2 : Évolution des effectifs et du % d'étudiants étrangers dans l'ensemble de la population par établissement d'enseignement supérieur

Années	79-80		84-85		92-93		94-95		98-99		% var. de 94 à 98
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	
Établissements	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	
Ecoles d'ingénieurs	3085	10,9	2543	5,9	2811	4,2	2955	4,0	3700	4,5	25,21
Ecoles de commerce	688	5,2	1592	5,9	3965	6,8	3605	6,6	4864	9,5	34,92
Universités privés	2932	20,7	3751	21,3	3536	17,4	3449	15,8	3097	13,8	-10,21
Sections de techniciens supérieurs	NR	NR	NR	NR	7559	3,6	7850	3,8	7657	3,2	-2,46
Ecoles d'enseignement sup. non universitaire*	2132	8,3	8029	14,3	5938	12,1	6410	12,8	5998	7,3	-6,43
dont : école d'architecture	1067	10,8	2562	16,8	2761	15,6	2475	13,3	1952	10,7	-21,13
Classes prép. Grd. écoles	NR	NR	NR	NR	518	0,7	1835	2,6	1889	2,4	2,94
Total étudiants étrangers	8837	10,9	15915	11,1	24327	5,1	26104	5,5	27205	4,9	4,22
% Etudiants étrangers Université		13,1		14,1		10,7		9,3		8,6	

*Champ incluant les Écoles suivantes : Notariat, autres Juridiques et Administratives, Architecture, Normale Supérieure, Vétérinaires, autres du Ministère de l'Agriculture, Journalisme, Communication et Audiovisuel, Informatique, Nationales de la Marine Marchande, Ingénieurs non habilités, Accueil et de Tourisme, Secrétariat, Transport et Spécialisation Divers

L'examen de l'évolution de la présence étrangère dans ces grandes filières hors universités, met en évidence deux aspects remarquables de cette évolution.

Le premier est les différences importantes dans les taux de variations d'inscriptions d'une filière à l'autre entre 1994 et 1998 (de +35% à -21%)

Le second est le fait que c'est uniquement dans les établissements opérant la sélection la plus rigoureuse que les effectifs étrangers ont augmenté ces dernières années : Ecoles d'ingénieurs (+25%), Ecoles de commerce (+35%) et Classes prépas aux Grandes Ecoles (+3%).

Inversement la présence d'étrangers diminue dans les établissements traditionnellement moins sélectifs comme les Ecoles d'architecture -21% et les universités privés -10%.

Ces premiers résultats sur l'évolution de la présence des étudiants étrangers dans les différents établissements de l'enseignement supérieur laissent supposer que les deux phénomènes concomitants de la désaffection des universités et du succès des Ecoles Supérieures doivent sans doute être rapportés à des conditions de recrutement marquées par une sélection accrue des candidats aux études en France.

Cependant d'autres facteurs sont sans doute à évoquer pour expliquer la désaffectation du système universitaire français au rang desquels figurent des conditions d'admission devenues très restrictives -dans un contexte teinté de xénophobies - (cf. nos précédents travaux). Et sans doute aussi une réévaluation à la baisse du système universitaire français au sein du marché international de la formation -en raison notamment de sa non-harmonisation avec les autres systèmes universitaires européens.

Les étudiants étrangers dans l'Université française²

Évolution du nombre des étudiants étrangers . 1994 : un tournant dans l'histoire des flux migratoires

Voyons à présent plus en détail l'évolution récente de la présence des étudiants étrangers dans les universités françaises. Il s'agit ici de la catégorie d'étudiants étrangers telle qu'elle est utilisée dans les statistiques officielles du Ministère de l'Education Nationale (DPD).

Le taux le plus important d'étrangers dans l'ensemble de la population étudiante qu'aient jamais connu les universités françaises est celui de 14% de l'année 1984-85. Ce taux n'a cessé depuis de décroître jusqu'à aujourd'hui (en 1998-99) où il s'est établi à 8,6%. Les effectifs en valeur absolue des étudiants étrangers culminent une dizaine d'années plus tard en 1993-94 à 139 563 pour ensuite sensiblement régresser. Aujourd'hui on ne compte, en effet, plus que 122 190 étrangers dans les universités, soit une diminution de 12,5% en 5 ans.

Graph. 1 : Evolution des effectifs des étudiants étrangers et de leur représentation dans l'ensemble de la population de 1971-72 à 1998-99

² Cette analyse est basée sur les tris croisés que nous avons effectué à partir de la base de données secondaires obtenue auprès de la DPD, et qui concerne le stock de l'ensemble des étudiants étrangers par nationalité dans l'Université française (cf. annexes).

Notre analyse de l'évolution de la présence des étudiants étrangers en France de 1971 à 1994³ nous avait conduit à distinguer trois périodes différentes :

- la première, de 1971 à 1984, était caractérisée par un afflux massif des étudiants en provenance des anciennes colonies françaises. Les taux d'accroissement au cours de cette période d'étudiants originaires des pays fraîchement décolonisés étaient spectaculaires (+473% pour l'ensemble du continent africain mais +563% pour le Maghreb et même +943% pour le Maroc). Cette progression traduisait la difficulté de ces pays à répondre à la forte croissance de la demande en enseignement supérieur qu'ils connaissaient. L'accueil en grand nombre d'étudiants en provenance de ces pays (avec octroi de nombreuses bourses) était considéré comme un complément à la coopération dispensée sur place.

- la deuxième période de 1985 à 1987 était marquée par la diminution des effectifs des étudiant étrangers quelle que soit leur origine géographique (-7% au total). Cette régression qui touchait essentiellement les ressortissants des pays du Maghreb (-10%) trouvait une explication à la fois dans des facteurs propres aux pays de départ :

- la politique de restriction budgétaire au Maroc qui conduit à une forte diminution des bourses attribuées pour les études à l'étranger.
- la création de nouvelles universités et le développement d'un enseignement supérieur privé au Maroc et en Tunisie qui drainent une partie des candidats potentiels au départ.
- la divergence de plus en plus accentuée entre les systèmes d'enseignement maghrébin et français, en raison notamment de la politique d'"arabisation" menée par les premiers.

et aux facteurs propres au pays d'accueil :

- l'effet des mesures restrictives des conditions de séjour et d'accueil prises par la France (obligation de visa, justification de moyens suffisantes d'existence, impossibilité d'inscription en 1^{ère} cycle si la filière souhaitée existait dans le pays d'origine....)

- la troisième période, de 1988 à 1993, avait pour caractéristique une "européanisation des flux" qui traduisait l'émergence progressive de ce nous avons appelé un "marché universitaire européen". Au cours de cette période l'accroissement des effectifs des étudiants étrangers (+12%) concernait surtout les étudiants en provenance du continent européen (+59%)

³ Cf. Vollenweider-Andresen L., "Description générale de la présence des étudiants étrangers en France" in Borgogno V. , Streiff-Fenart J, Vollenweider-Andresen L. et Simon V., *Les étudiants étrangers en France : trajectoire et devenir*, **Tome 1**, Rapport de recherche, DPM-SOLIIS , Université de Nice-Sophia Antipolis, 1995.

Deux facteurs expliquaient ce phénomène nouveau :

- la mise en place dans le cadre de la construction européenne d'une politique de coopération interuniversitaire qui conduit à multiplier les échanges d'étudiants et d'enseignants.
- la chute du mur de Berlin qui conduit, à partir de 1990, à une augmentation considérable des étudiants en provenance d'Europe de l'Est.

Depuis cette dernière étude qu'en est-il de la présence des étudiants étrangers dans les universités françaises ? Nous venons de le voir ; l'année 1994 apparaît comme un nouveau tournant dans l'histoire de ces flux. En effet, on constate à nouveau depuis cette date une nette diminution d'ensemble des effectifs des étudiants étrangers (-12,4%).

Tab. 3 : Variations en % des étudiants selon l'origine géographique entre 1993-94 et 1998-99

Origine géographique	% var 1993 à 98	Origine géographique	% var 1993 à 98
EUROPE	4,6	ASIE	-17,0
dont :		dont :	
UE à 12	-9,8	Sud-est asiatique	-7,4
Danemark	-27,1	Reste Asie	-18,3
Allemagne	-12,9	Turquie	3,8
Grèce	-9,1		
Italie	15,5	AFRIQUE	-19,3
Belgique	17,0	dont :	
Grand Bre	-22,9	Maghreb	-24,6
Espagne	5,3	Algérie	-31,3
Pays Bas	-28,3	Maroc	-20,9
Irlande	-3,2	Tunisie	-15,6
Luxembourg	9,2		
Portugal	-28,0	Reste Afrique	-10,4
Reste Europe	52,7	Afr Francophone	-11,1
		Cameroun	-30,4
AMERIQUE	-10,6	Congo	-18,3
dont :		Sénégal	7,3
Amérique du Nord	-24,0	Afrique autres	-6,2
Amérique autres	0,3	R.D. du Congo (Zaïre)	-31,9

T. Nationalités	-12,4
Français	3,9
Total étudiants	2,3

Du point de vue des continents - sources ce sont les étudiants originaires des continents dont la diminution avait commencé avant 1994 qui sont à nouveau les plus touchés par l'abaissement de leurs effectifs : Afrique -19,3%, Asie -17% et Amérique -10,6%. Par contre les effectifs des pays du continent Européen sont les seuls pour qui l'on observe une légère augmentation, soit 4,6%. Mais cette progression n'est plus imputable, comme auparavant, à la venue des étudiants des pays de l'Union Européenne. En effet, pour la première fois depuis 1971⁴ on observe entre 1994 et 1998 un abaissement, tout au moins globalement, de -5,7% des étudiants originaires de ces pays. C'est dire que l'augmentation globale des effectifs européens est uniquement due à la continuité de l'afflux d'étudiants originaires des pays de l'Europe de l'Est (+52,7%) ; une augmentation que nous avons déjà observée au début des années 90 suite à la chute du mur de Berlin en 1990⁵.

L'examen de l'évolution du nombre des étudiants étrangers selon les principaux pays entre 1994-95 et 1998-99, montre des variations importantes allant de -42%, comme c'est le cas pour les Iraniens, à +32% pour les Roumains, ainsi qu'un certain nombre de spécificités nationales qu'il convient de souligner. Il s'agit de :

- l'existence d'un groupe d'étudiants originaires des pays européens limitrophes de la France, qui, contrairement au mouvement de régression des autres Européens de l'Union, voient leurs effectifs s'accroître plus ou moins sensiblement au cours de cette dernière période : il s'agit des étudiants originaires de la Belgique (+17%), du Luxembourg (9,2%), de l'Italie (+15,5%) et de l'Espagne (+5,3%). Notons, inversement, l'importante diminution du nombre des étudiants portugais (-27%).

- la forte diminution des étudiants algériens (-34%), alors que ce groupe d'étudiants avait connu dans les années précédentes, de 1988 à 1994, une véritable explosion de leurs effectifs (+79%), que nous avons attribué à la conséquence de la situation socio-politique de leurs pays, qui, à l'époque, mettait plus particulièrement les intellectuels en danger. Aujourd'hui nos chiffres font par contre état d'un tassement de cet exode des intellectuels vers la France puisqu'ils ne sont, en effet, actuellement plus que 13 427 étudiants contre 20 215 en 1994. Quant aux étudiants des deux autres pays du Maghreb on ne peut que constater la continuité de la diminution de leur présence au sein des universités françaises ; Maroc -13% et Tunisie -7%.

⁴ Année de début de notre étude de l'évolution de la présence des étudiants étrangers dans les universités françaises. (cf. Tome 1).

⁵ Tome 1, page 19.

- la désaffectation continue et amplifié des universités françaises de la part des étudiants originaires des pays du Moyen Orient traditionnellement proche de la France : Liban (-27%), Syrie (-35%) et Iran (-41%).

- enfin, même les pays émergents, actuellement tant convoités économiquement par la France, ne s'inscrivent pas dans un véritable mouvement positif d'afflux d'étudiants : Brésil (-9%), Corée du Sud (-6%) et Chine (+6%), mais il s'agit dans ce derniers cas que de 74 étudiants de plus en 4 ans !

Tab. 4 : Principaux pays d'origine des étudiants étrangers en France en 1984-85, 1994-95, 1998-99 et % de variations entre ces années

Pays	1984-85 effectifs	1994-95 effectifs	% de variation de 84 à 94	1998-99 effectifs	% de variation de 94 à 98	% de la pop étrangère 98-99
Algérie	10 961	20 215	84,4	13427	-33,58	11,0
Maroc	25 778	18 488	-28,3	16030	-13,30	13,1
Tunisie	8 028	5 461	-32	5079	-7,00	4,2
Allemagne	3 643	5 343	46,7	5174	-3,16	4,2
Cameroun	4 486	4 401	-1,9	3254	-26,06	2,7
Royaume Uni	2 277	4 275	87,7	3206	-25,01	2,6
Portugal	2 004	3 492	74,3	2539	-27,29	2,1
Sénégal	2 612	3 400	30,2	3548	4,35	2,9
Italie	1 400	3 378	141,3	3661	8,38	3,0
Liban	4 589	3 369	-26,6	2457	-27,07	2,0
Espagne	2 578	3 270	26,8	3422	4,65	2,8
États Unis	3 549	2 958	-16,7	2399	-18,90	2,0
Grèce	3 749	2 806	-25,2	2664	-5,06	2,2
Congo	3 025	2 623	-13,3	2188	-16,58	1,8
Iran	4 589	2 518	-45,1	1481	-41,18	1,2
Madagascar	4 401	2 490	-43,4	2213	-11,12	1,8
Côte d'Ivoire	3 142	2 452	-22	2025	-17,41	1,7
Syrie	3 194	1 902	-40,5	1235	-35,07	1,0
Rép du Corée	852	1 601	87,9	1511	-5,62	1,2
Roumanie	201	1 501	646,8	1973	31,45	1,6
Brésil	1 220	1 380	13,1	1261	-8,62	1,0
Pologne	854	1 333	56,1	1708	28,13	1,4
Chine	780	1 300	66,6	1374	5,69	1,1
Canada	949	1 037	9,3	1009	-2,70	0,8
Belgique	887	1 568	76,78	1834	16,96	1,5
Turquie	834	1 657	98,68	1720	3,80	1,4
Luxembourg	996	1 065	6,93	1163	9,20	1,0
Vietnam	1036	1 051	1,45	1151	9,51	0,9
						0,0
Toutes nationalités	133 848	134 943	0,8	122 190	-9,45	100 %
Français	815 996	1 319 560	61,7	1 304 937	-1,11	

La représentation des étudiants étrangers : les Européens dépassent désormais en nombre les Maghrébins.

Les étudiants étrangers viennent encore aujourd'hui majoritairement du continent africain (48,6%) malgré le fort abaissement observé des effectifs des étudiants originaires de ce continent. Parmi ces 59 327 étudiants qui étudient dans les universités françaises une large majorité, soit 34 536 étudiants, sont originaires des pays du Maghreb. Pendant des années les Marocains ont occupé le 1er rang de l'échelle quantitative du nombre d'inscrits, et c'est encore aujourd'hui le cas avec 16 030 étudiants. Les Algériens après avoir occupé le premier rang de 1994 à 1996, en culminant avec 20 215 étudiants inscrits dans les universités françaises, occupent aujourd'hui à nouveau le 2^{ème} rang avec 16 030 étudiants. Les étudiants tunisiens, dont le nombre n'a cessé de diminuer depuis des décennies, occupe aujourd'hui le 4^{ème}. derrière les Allemands.

Le pays le plus représenté parmi ceux de l'Afrique sub-saharienne est le Sénégal avec 3 548 étudiants, suivie du Cameroun (3 254 étudiants) et du Madagascar (2 213 étudiants).

Tab. 5 : Évolution de la répartition des étudiants étrangers selon le continent d'origine de 1971 à 1998

Continent	1971-72	1978-79	1984-85	1987-88	1990-91	1994-95	1998-99
Afrique	38,5%	51,6%	57,7%	56,8%	56,2%	52,6%	48,6%
Effectifs	13 484	55 920	77 261	70 409	76 668	71 038	59 327
Europe	21,9%	18,5%	17,1%	17,6%	20,0%	26,5%	30,6%
Effectifs	7 657	20 028	22 832	21 773	27 250	35 752	37 341
Asie	21,4%	17,9%	15,9%	16,9%	15,8%	13,8%	13,3%
Effectifs	7 508	19 393	21 283	20 993	21 501	18 589	16 260
Amérique	14,3%	10,7%	8,2%	7,9%	7,6%	6,8%	7,3%
Effectifs	5 005	11 593	10 990	9 768	10 345	9 185	8 875
Total nat	35 038	108 471	133 848	123 978	136 306	134 943	122 190

Les trois pays du Maghreb bien qu'ils fournissent encore à eux seuls 28,3% de l'ensemble des étudiants étrangers, sont cependant pour la première fois dépassés par les pays européens, qui avec 37 341 étudiants représentent 30,6% des étrangers. C'est l'Allemagne qui, suite à l'unification du pays a connu une augmentation considérable du nombre des étudiants inscrits dans les universités françaises, reste actuellement en tête des pays européens avec 5 174 étudiants, malgré le tassement actuel de leur effectifs (-3%). Par ordre décroissant des effectifs on trouve actuellement l'Italie au 5^{ème} rang avec 3 661 étudiants. Le Royaume Uni,

avec 3 206 étudiants, se retrouvent désormais au 9^{ème} rang suite à la diminution de 25% des effectifs en 4 ans.

Tab. 6 : Répartition et effectifs des étudiants étrangers selon les groupes de pays d'origine en 1984,1993 et 1998

Origine géographique	1984	1994	1998
UE à 12	14,1	19,7	20,3
Effectifs	18881	26595	24781
UE à 15	N.R.	20,7	21,6
Effectifs		27971	26384
Reste Europe	3,0	5,8	9,0
Effectifs	3951	7781	10957
Maghreb	33,4	32,7	28,3
Effectifs	44767	44164	34536
Afrique francophone	19,2	17,0	17,2
Effectifs	25704	22948	20981
Afrique autres	5,1	2,9	3,1
Effectifs	6790	3926	3810
Asie du Sud-est	1,2	1,8	1,8
Effectifs	1542	2446	2139
Reste Asie	14,7	12,0	11,6
Effectifs	19741	16143	14121
Amérique du Nord	3,4	3,0	2,8
Effectifs	4498	3995	3408
Reste Amérique	4,9	3,8	4,5
Effectifs	6492	5190	5467

Les étudiants des pays d'Asie, dont le nombre a régressé de 21 283 étudiants en 1984-85 à 16 260, ne constitue plus que 13% des étudiants étrangers. Outre la désaffection déjà mentionnée de la part des étudiants du Moyen-Orient, il convient de noter le tassement actuel des effectifs turcs à environ 1700 étudiants.

Les étudiants d'Amérique du Nord, nous l'avons vu, sont de moins en moins nombreux à faire des études en France ; avec 3 408 étudiants ils ne représentent que 2,8% des étudiants étrangers. Enfin le groupe le plus important des autres pays d'Amérique est celui des Brésiliens avec 1 261 étudiants, alors que les autres pays de cette partie du continent ne dépassent pas les 800 étudiants.

Répartition selon les cycles d'étude : les étrangers sont trois fois plus souvent en 3^{ème} cycle que les Français

Les étrangers se répartissent aujourd'hui de façon équitable dans les 3 cycles d'études. Le troisième cycle, qui accueillait jusqu'en 1994 une part d'étrangers en augmentation continue, accuse un léger recul de la proportion d'étrangers. Mais même en diminuant de 36% en 1993-94 à 33% en 1998-99, ce taux reste bien supérieur à celui des étudiants français (13%).

Cette répartition selon les cycles d'études est cependant très variable non seulement selon les grands continents d'origine de ces étudiants étrangers, mais on constate également des traits spécifiques à certaines nationalités :

1. Les étudiants en provenance des pays européens poursuivent aujourd'hui plus souvent des études de 2^{ème} cycle (42%) qu'avant (37% en 1993-94). Mais cette augmentation de la part des inscriptions en 2^{ème} cycle concerne en fait surtout les étudiants originaires de l'UE (45% contre 37% en 1993-94), et elle atteste qu'un grand nombre des étudiants de ces pays viennent dans le cadre des programmes européens dont le cycle d'accueil est le 2^{ème} cycle. Nos observations montrent, par ailleurs, un petit nombre de traits spécifiques à certaines nationalités de l'UE : les Allemands poursuivent par exemple plus que la moyenne des Européens des études de 2^{ème} cycle (56%), alors que les Portugais sont quant à eux plutôt en 1^{er} cycle (45%) et les Grecs en 3^{ème} cycle (40%).

Au sein du groupe des étudiants des pays de l'Est, qui en revanche se répartissent globalement assez équitablement entre les trois cycles, il convient de souligner les disparités suivantes : les Bulgares sont pour 51% d'entre eux en 1^{er} cycle, alors que les Roumains, dont les liens avec la France sont connus, viennent majoritairement dans l'hexagone pour effectuer une spécialisation en 3^{ème} cycle (56%)⁶.

2. La distribution dans les trois cycles d'étude des étudiants du continent d'Amérique varie fortement selon que les étudiants soient originaires du Nord ou du Sud. En effet, les étudiants originaires des Etats Unis sont massivement inscrits en 1^{er} cycle (50%) et très rare sont ceux qui viennent en France pour une spécialisation en 3^{ème} cycle (9,7%). Les Canadiens se répartissent, quant à eux, équitablement entre les 3 cycles, avec 33% d'inscrits en 3^{ème} cycle. Les étudiants originaires des pays de l'Amérique Centrale et du

⁶ Cf. Annexe VI.

Sud poursuivent, par contre, pour la plupart d'entre eux une spécialisation en 3^{ème} cycle : c'est le cas par exemple pour respectivement 65% des Brésiliens et 63% des Mexicains.

Tab. 7 : Répartition selon les cycles par origine géographique en 1984-85,1993-94 et 1998-99

Origine géographique	0 cycle	1 ^{er} cycle			2 ^{ème} cycle			3 ^{ème} cycle		
	98-99	84-85	93-94	98-99	84-85	93-94	98-99	84-85	93-94	98-99
EUROPE	2,07	43,8	39,9	32,0	30,6	36,8	42,1	25,7	23,3	23,8
dont :										
UE à 12	1,9	42,9	41,3	31,1	31,0	37,1	45,3	26,0	21,6	21,8
Allemagne	1,6	47,8	38,9	25,7	41,8	37,9	55,6	10,3	23,2	17,2
Grèce	0,4	23,1	32,7	26,2	27,1	31,5	33,8	49,8	35,8	39,6
Portugal	3,5	58,2	56,9	45,2	26,8	30,9	36,0	15,0	12,2	15,3
Reste Europe	2,5	47,6	35,8	33,7	28,2	35,8	35,9	24,1	28,3	27,9
ASIE	4,1	33,3	29,7	26,9	23,6	25,2	25,5	43,0	45,1	43,6
dont :										
Asie du sud-est	1,9	49,3	59,2	42,3	33,7	23,6	30,0	17,0	17,2	25,8
Reste Asie	4,4	31,4	22,0	24,5	22,7	25,7	24,8	46,0	52,3	46,3
Turquie	4,0	47,4	61,1	55,1	27,4	22,1	24,7	25,2	16,7	16,2
AFRIQUE	2,0	38,7	31,5	34,8	27,1	28,4	28,9	34,2	40,1	34,3
dont :										
Maghreb	1,8	37,6	28,0	33,2	26,4	26,7	26,9	36,0	45,3	38,1
Algérie	2,4	29,9	24,4	29,1	21,1	26,9	28,2	49,0	48,6	40,3
Maroc	1,5	42,3	32,2	39,0	27,6	25,4	26,9	30,2	42,5	32,7
Tunisie	1,2	33,2	25,4	26,2	29,7	30,7	23,2	37,1	43,9	49,4
Afr Francophone	2,1	38,1	38,2	36,5	29,5	31,3	32,2	32,4	30,6	29,2
Cameroun	2,3	42,6	37,9	33,4	31,1	36,1	32,9	26,4	25,9	31,4
Congo	2,7	23,8	21,4	31,0	30,6	31,1	33,7	45,7	47,4	32,7
Sénégal	1,3	40,9	49,5	39,3	31,2	31,4	35,7	27,9	19,1	23,7
Autres	2,7	48,1	31,6	39,3	22,3	31,3	29,6	29,5	37,1	28,5
Zaïre	3,4	44,4	35,2	42,7	29,2	35,5	32,1	26,4	29,3	21,8
AMERIQUE	5,0	41,9	38,3	32,1	22,8	26,6	25,8	35,4	35,1	37,1
dont:										
Amérique du Nord	6,0	65,7	56,4	44,5	20,0	28,8	39,8	14,3	14,9	9,7
Total étrangers	2,5	39,1	33,9	32,7	26,7	30,0	32,3	34,2	36,1	32,5
Français	2,1	53,6	55,0	51,4	32,6	32,5	34,4	13,8	12,5	12,7
Ens étudiants	1,6	51,5	53,3	49,8	31,8	32,0	34,2	16,6	14,7	14,4

0 cycle, correspond aux inscriptions en capacité de droit et en préparation du DAU(Diplôme d'Accès à l'Université).

3. Les étudiants originaires d'Afrique, dont la proportion d'inscrits en 3^{ème} cycle a globalement considérablement diminué en 4 ans , passant de 40% à 34%, sont aujourd'hui un peu plus souvent inscrits en 1^{er} cycle (34,%) que dans les autres cycles. Cet abaissement est essentiellement dû à la diminution de la part des étudiants des pays

du Maghreb dans ce cycle (moins 7 points), et plus particulièrement au fait que les Marocains, le groupe numériquement le plus important, sont actuellement bien moins nombreux à poursuivre des études de 3^{ème} cycle ; soit 32% en 1999 contre 45% en 1994. Aussi ce groupe se distingue-t-il actuellement des deux autres nationalités du Maghreb par leur sur-représentation en 1^{er} cycle (39%). Les Tunisiens sont, en revanche, de plus en plus nombreux en 3^{ème} cycle (49%).

4. Enfin les étudiants originaires d'Asie constituent le groupe qui connaît les plus grandes disparités internes dans la répartition selon les cycles d'études : ceux qui sont originaires des pays de l'Asie du Sud-est et de la Turquie, c'est-à-dire des pays dont il existe un lien avec l'émigration de travail vers la France, poursuivent majoritairement des études de 1^{er} cycle. Alors que les étudiants d'Asie de l'Est et du Moyen-Orient sont par contre massivement inscrits en 3^{ème} cycle : c'est le cas pour par exemple 55% des Chinois, 48% des Coréens, 64% des Libanais et enfin 79% des Syriens, ces derniers constituent aujourd'hui le groupe qui comporte la proportion la plus élevée d'étudiants inscrits dans ce cycle.

Répartition selon les disciplines d'étude : la sur-représentation des étrangers en Sc. Economiques et en Médecine

Les étudiants étrangers dans leur ensemble (38,6%), comme c'est le cas pour les étudiants français (35%), sont encore aujourd'hui pour plus d'un tiers d'entre eux inscrits en Lettres où ils effectuent le plus souvent des études de langues et de lettres (26%).

Graph. 2 : Représentation des étrangers dans les grandes disciplines comparée à leur représentation dans l'ensemble de la population en 1998-99

Comme le montre le graphique ci-dessus, les étrangers sont globalement sur-représentés non seulement dans ces deux filières d'études mais aussi en Sciences Economiques et dans les Sciences médicales. En Sciences Economiques, ils représentent 12% des étudiants alors que leurs poids dans l'ensemble de la population universitaire n'est que de 8,6%. Dans les Sciences Médicales où ils représentent 11% des étudiants, c'est en Odontologie (12,2%) qu'ils sont proportionnellement les plus nombreux. En revanche, ils sont très peu représentés en STAPS et dans les disciplines des IUT.

L'examen de la distribution actuelle des étrangers dans les différentes disciplines fait apparaître une répartition étroitement corrélée à l'origine nationale, comme le montrent les tableaux suivants.

Tab. 8 : Répartition de l'ensemble des étrangers selon l'origine géographique et les disciplines d'études en 1998-99

Origine géographique	Droit-Sc.Po	S. Eco-Gest-AES	Langu- es	Lettres- A	SHS	Scienc es	Sc. Med	IUT	STAP S	Total
EUROPE	15,2	11,5	19,6	17,3	12,8	12,6	7,7	2,5	0,7	100,0
dont : UE à 12	15,9	10,0	20,5	17,6	12,9	12,6	6,7	3,0	0,8	100,0
UE à 15	16,0	9,9	20,8	17,9	12,7	12,5	6,4	2,9	0,8	100,0
Reste Europe	12,9	15,6	16,8	15,9	13,1	12,8	10,8	1,5	0,7	100,0
AFRIQUE	12,3	18,7	8,8	5,7	12,8	21,7	15,1	4,3	0,6	100,0
dont : Maghreb	9,2	15,4	9,3	5,7	12,9	23,4	18,5	4,7	0,8	100,0
Afrique francophone	16,5	24,3	7,0	4,7	12,8	20,5	9,9	3,8	0,5	100,0
Reste Afrique	16,6	16,7	13,6	10,4	12,7	13,1	13,2	3,3	0,3	100,0
ASIE	9,0	11,6	12,9	19,3	9,8	16,4	17,6	3,2	0,2	100,0
dont : Asie du sud-est	8,7	18,9	14,2	7,8	5,5	21,8	13,5	9,1	0,5	100,0
Reste Asie	9,1	10,5	12,7	21,0	10,5	15,6	18,2	2,3	0,1	100,0
AMERIQUE	11,6	6,5	15,4	28,0	16,9	14,4	5,9	0,9	0,3	100,0
dont : Amérique du Nord	11,4	3,7	14,5	50,1	11,3	6,5	1,7	0,4	0,4	100,0
Reste Amérique	11,8	8,3	16,0	14,3	20,3	19,3	8,6	1,3	0,2	100,0
Total étrangers	12,7	14,6	13,2	12,7	12,7	17,7	12,5	3,4	0,6	100,0
Français	12,9	10,4	9,9	8,4	16,7	20,6	9,7	8,5	2,9	100,0

On remarque tout d'abord que les étudiants en provenance des pays industrialisés sont encore aujourd'hui majoritairement inscrits en lettres : c'est le cas pour 76% des étudiants d'Amérique du Nord pour 50% des étudiants des pays de l'UE et pour 91% des Japonais. Toutefois le changement, observé il 5 ans, dans l'orientation des étudiants européens en faveur des disciplines de Droit se maintient puisque le taux d'inscrits dans cette discipline est passé de 7% en 1971-72 et de 13% en 1993-94 à 16% 1998-99. On note ce même phénomène en ce qui concerne les étudiants d'Amérique du Nord : la proportion d'inscrits en Droit passe de 8,8% en 1993-94 à 11,4% en 1998-99.

A l'inverse les étudiants originaires d'Asie et du Maghreb s'orientent encore aujourd'hui plus que les autres étudiants vers les disciplines scientifiques et médicales, même si c'est dans une moindre proportion qu'avant. C'est le cas pour 34% d'étudiants d'Asie et pour 42% d'étudiants originaires du Maghreb contre 30% de l'ensemble des étudiants. C'est toutefois en

Médecine que les écarts avec la population française sont les plus importants. Aussi les étudiants du Maghreb poursuivent-ils 2 fois plus souvent (18,5%) ce type d'études que les étudiants français (9,7%) et pour les étudiants d'Asie ce taux est aussi relativement élevé, soit 17,6%.

Enfin les étudiants de l'Afrique noire francophone se distinguent des autres étudiants par une orientation de plus en plus massive vers les disciplines de Droit et des Sciences Économiques. En effet, 40,8 % d'entre eux poursuivent actuellement ce type d'études contre 38,4% en 1993-94 ; et ce taux est, encore aujourd'hui, supérieur à la fois à celui de l'ensemble des étudiants étrangers (27,3) et des étudiants français (23,3%).

Une analyse plus fine de la comparaison les disciplines choisies par les étudiants des différents pays d'une part et par les étudiants Français d'autre part, montre les spécificités suivantes :

Tab. 9 : Répartition de l'ensemble des étrangers selon l'origine géographique détaillée et les disciplines d'études en 1998-99

Origine géographique	Droit-Sc.Po	S. Eco-Gest-AES	Langues	Lettres-A	SHS	Sciences	Sc. Med	IUT	STAP S	Total
EUROPE	15,2	11,5	19,6	17,3	12,8	12,6	7,7	2,5	0,7	100,0
Grèce	22,4	9,6	11,0	23,5	19,4	8,1	5,3	0,6	0,1	100,0
Autriche	19,9	11,5	19,1	22,3	12,7	9,8	3,9	0,7		100,0
Finlande	20,4	8,9	18,5	22,3	13,1	9,9	2,2	4,8		100,0
Bulgarie	16,9	30,7	9,3	12,4	12,9	10,0	7,1	0,5	0,2	100,0
Roumanie	11,8	9,1	6,2	10,1	9,7	22,3	29,1	1,4	0,4	100,0
Russie	10,8	19,9	24,8	16,9	9,6	12,3	4,6	0,8	0,2	100,0
AFRIQUE	12,3	18,7	8,8	5,7	12,8	21,7	15,1	4,3	0,6	100,0
Algerie	9,7	11,4	8,7	5,7	14,8	21,8	24,0	3,0	0,9	100,0
Maroc	7,9	18,3	9,6	5,5	11,8	24,5	14,9	6,8	0,7	100,0
Tunisie	12,3	17,2	10,3	6,7	11,1	24,4	14,8	2,4	0,8	100,0
Madagascar	7,7	24,6	11,6	5,2	8,4	17,7	20,4	4,2	0,2	100,0
ASIE	9,0	11,6	12,9	19,3	9,8	16,4	17,6	3,2	0,2	100,0
Laos	8,8	21,1	16,0	7,3	10,3	17,2	4,2	13,6	1,5	100,0
Viet nam	6,8	18,7	12,5	9,2	4,3	22,7	18,1	7,4	0,3	100,0
Chine	6,3	33,0	12,7	13,3	5,1	21,6	6,3	1,7		100,0
Coree (rep. De)	5,5	4,7	10,2	52,0	19,3	6,8	1,2	0,3	0,1	100,0
Iran	10,9	4,8	8,8	12,1	11,1	20,7	29,9	1,4	0,2	100,0
Japon	5,5	2,3	21,8	52,8	13,6	2,3	1,6	0,2		100,0
Liban	9,1	9,6	5,3	5,5	8,8	20,4	39,8	1,4	0,2	100,0
Syrie	4,5	3,1	5,1	7,4	4,6	20,2	54,9	0,2		100,0
Turquie	15,9	19,1	12,6	9,2	11,3	15,3	7,3	8,8	0,5	100,0
AMERIQUE	11,6	6,5	15,4	28,0	16,9	14,4	5,9	0,9	0,3	100,0
Bresil	8,9	5,4	11,3	15,9	29,7	21,3	6,7	0,4	0,3	100,0
Chili	8,1	5,2	14,8	15,7	30,4	16,5	7,0	2,0	0,3	100,0
Colombie	14,5	7,7	18,0	15,4	24,0	11,2	7,7	1,2	0,3	100,0
Mexique	11,4	7,0	16,8	11,8	13,4	36,4	2,8	0,6		100,0

- dans les Sciences Médicales on observe ainsi des sur-représentations remarquables d'étudiants de certaines nationalités : alors que "seulement" 10% des français sont inscrits dans cette discipline c'est le cas pour 29% des Roumains, 24% des Algériens, 30% des Iraniens, 40% des Libanais et 55% des Syriens. Notons enfin l'exception des Belges et des Luxembourgeois qui effectuent bien plus souvent des études médicales que les autres étudiants des pays de l'UE : c'est, en effet, le cas pour respectivement 14,8% et 14,3% d'entre eux contre 7,7% pour l'ensemble des européens.

- les études de droit et de Sciences Politiques sont non seulement plus souvent choisi par les étudiants d'Afrique francophone (mais aussi par les Grecs (22%), les Finlandais (20,4%) et les Autrichiens (19,9%)), que par les Français (12,9%).

- enfin soulignons que les Bulgares (31%), Les Russe (20%), les Chinois (33%), les Turcs (19%) et les Laotiens (21%) poursuivent proportionnellement plus souvent des études de Sciences Economiques que l'ensemble des étrangers (15%), et surtout que les Français (10%).

Pour terminer il convient de remarquer, bien qu'il s'agisse d'effectifs numériquement faibles, l'importance de la part des étudiants originaires des pays d'Amérique latine qui poursuivent actuellement des études en Sciences Humaines et Sociales en France: Brésil et Chili 30%, Colombie 24% contre 17% des étudiants français.

Répartition selon le sexe : la sur-représentation des étudiantes

Les jeunes femmes étrangères sont proportionnellement de plus en plus nombreuses à effectuer des études dans les universités françaises, aussi le groupe des étudiants étrangers pris dans son ensemble est pour la première fois caractérisé par une sur-représentation des femmes (50,7%).

Tab. 10 : Représentation féminine selon l'origine géographique des étudiants en 1981-82, 1993-94 et 1998-99

Origine géographique	1981-82	1993-94	1998-99
Europe	55,1	62,0	64,3
Amérique			60,3
Amérique du Nord	65,9	67,9	67,9
Asie	28,3	40,8	49,4
Asie du Sud-est	31,4	41,6	50,2
Turquie	25,8	42,4	49,2
Afrique	22,4	32,5	41,0
Maghreb	22,5	32,8	42,7
Algérie	30,2	33,6	45,8
Maroc	21,1	33,0	41,2
Tunisie	15,8	29,7	39,5
Afr Francophone	22,9	32,5	38,6
Toutes nationalités	32,1	43,4	50,7
Étudiants français	53,2	56,7	56,5

Cette sur-représentation des femmes est due au fait que la population estudiantine étrangère en provenance des pays en voie de développement et des pays émergents se féminise de plus en plus, alors que dans la population occidentale, comme dans la population française, le taux de femmes reste relativement stable, comme le montre le tableau ci-dessus.

Dans le groupe des étudiants originaires des pays occidentaux (Europe et Amérique du Nord) les femmes sont encore aujourd'hui plus représentées (64% et 60%) que chez les étudiants français (57%). Cette sur-représentation des femmes atteint même le taux de 78,% chez les Polonais et 70% chez les Américains des Etats Unis (cf. annexe IV).

Le "sex ratio" dans le groupe des étudiants des pays d'Asie est à peu près équivalent, soit 49,4% de femmes ; cela en raison de l'augmentation de la part des étudiantes.

Les pays d'Afrique enregistrent également une nette augmentation de la proportion des étudiantes : en effet, elles représentent aujourd'hui 41% contre 33% en 1993-94 et c'est dans

le groupe des Algériens que le taux de femmes à plus augmenté en passant de 33,6% en 1993-94 à 45,8% en 1998-99.

Une répartition inégale dans les cycles d'études selon le sexe

Il y a peu de différences chez les étudiants français dans leur répartition selon le sexe dans les trois cycles d'études. Les étudiants sont un peu plus souvent que les étudiantes en 3^{ème} cycle (14% contre 12%), ces dernières étant davantage en 2^{ème} cycle (36% contre 33% des hommes). Par contre cette situation est loin de prévaloir pour les étudiants étrangers (comme le montre le tableau 12). En effet, d'une part les femmes étrangères effectuent dans l'ensemble le plus souvent des études de 1^{er} et 2^{ème} cycle (71%), alors que leurs homologues masculins sont pour 40% d'entre eux inscrits en 3^{ème} cycle. D'autre part les écarts observés dans la distribution dans les différents cycles selon le sexe sont bien plus importants chez les étrangers que chez les étudiants français, et ce quelle que soit la nationalité à l'exception des étudiants turcs dont la répartition selon les cycles est très semblable à celle des Français.

Les étudiantes étrangères, bien que moins souvent inscrites en 3^{ème} cycle que leurs homologues masculins, poursuivent toutefois bien plus souvent que les françaises des études de spécialisation dans ce cycle (26% contre 12%). Cette importance des inscriptions des femmes étrangères en 3^{ème} cycle a pour effet que 16% des étudiantes qui poursuivent des études conduisant aux diplômes les plus élevés de l'Université sont des étrangères. Ce pourcentage est encore plus élevé pour leurs homologues masculins, pour qui près de 1 étudiants sur 4 en 3^{ème} cycle est un étranger.

Tab 11 : Représentation des hommes et des femmes étrangères dans l'ensemble de la population selon les cycles.

Etrangers	1 ^{er} cycle	2 ^{ème} cycle	3 ^{ème} cycle	Ensemble
Femmes	5,61	7,57	15,64	7,74
Hommes	5,63	8,78	22,95	9,60

Notons enfin, que dans certains groupes nationaux la majorité des étudiantes sont inscrites en 3^{ème} cycle, comme c'est le cas pour les Grecques (38%), les Tunisiennes (44%), les Brésiliennes (59%), les Mexicaines (49%) et enfin plus globalement pour celles d'entre

elles originaires des pays émergents de l'Asie de l'Est comme la Chine (50%) et la Corée (42%).

Tab. 12 : Répartition de l'ensemble des étrangers selon l'origine géographique selon le sexe et les cycles d'études en 1998-99

	1er cycle		2ème cycle		3ème cycle	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Europe	32,8	30,4	43,3	40,0	21,5	28,0
dont :						
UE à 15	30,7	32,6	48,3	42,2	18,8	23,5
Allemagne	27,0	23,5	57,0	53,1	14,0	22,6
Espagne	22,2	22,9	54,5	51,7	20,1	23,0
Grèce	26,1	26,5	35,3	30,6	38,2	42,5
Italie	22,5	21,1	46,2	37,8	29,8	39,9
Portugal	45,7	44,5	36,9	34,7	13,6	17,6
Royaume Uni	41,3	37,9	50,1	48,7	6,5	12,0
Hors UE	35,9	6,5	36,2	15,9	25,5	76,1
Afrique	41,5	30,1	29,4	28,6	26,5	39,7
dont :						
Maghreb	39,5	28,6	27,1	26,6	31,0	43,4
Algérie	34,4	24,6	29,3	27,3	33,2	46,4
Maroc	46,8	33,5	26,2	27,3	25,0	38,0
Tunisie	31,1	22,9	23,5	23,0	43,9	53,1
Afr. Francophone	44,3	31,7	32,6	31,9	20,2	34,8
Reste Afr.	46,2	34,9	33,6	27,1	16,7	35,9
Asie	30,1	23,7	29,3	21,7	35,1	51,8
Asie du Sud-est	45,6	39,0	30,4	29,5	22,0	29,6
Vietnam	35,7	32,9	29,8	24,0	32,3	42,2
Reste Asie	27,4	22,7	27,0	23,4	39,8	50,4
Turquie	56,9	53,4	23,5	25,9	14,6	17,8
Chine	21,2	19,3	22,8	16,6	49,7	61,3
Rep de Corée	16,3	11,9	36,2	25,3	41,7	58,7
Liban	16,9	14,7	24,8	18,9	57,3	65,8
Syrie	11,0	5,4	20,2	11,3	68,2	82,0
Iran	26,0	18,1	27,7	23,6	44,4	56,3
Amérique	36,5	25,4	27,7	22,9	29,8	48,2
Amérique du Nord	48,8	35,3	32,4	55,4	12,1	4,6
Reste Amérique	27,1	21,0	24,2	8,2	43,3	67,8
Brésil	19,9	10,7	17,1	12,4	58,8	74,8
Mexique	19,8	8,3	21,0	8,9	49,0	80,9
Total étrangers	36,2	29,1	34,6	29,8	26,0	39,2
Français	51,1	51,8	35,5	32,9	11,8	14,0

Des études divergentes selon que l'on est étudiante du Nord ou du Sud

Les étudiantes étrangères dans l'ensemble poursuivent majoritairement des études en Lettres (50%), comme c'est le cas pour les françaises. Mais ce taux important est en fait dû à l'engouement pour ce type d'étude de la part des jeunes filles originaires du groupe des pays occidentaux ; un groupe, qui comme nous l'avons vu, comporte le taux le plus élevé de femmes. En effet, le pourcentage d'étudiantes inscrites en lettres, qui atteint 60% lorsqu'il s'agit des Européennes de l'Union et jusqu'à 81% dans le cas des Américaines du Nord, est bien plus élevé que celui des françaises (45%). Les étudiantes de l'Europe de l'Est sont en revanche plus souvent que leurs homologues de l'UE inscrits en Sciences économiques, soit 14% contre 7%, et en Sciences Médicales, 10% contre 5%.

Tab. 13 : Répartition de l'ensemble des étrangers selon l'origine géographique selon le sexe et les cycles d'études en 1998-99

Origine géographique	Droit		SC Eco		Lettres		Sciences		Sc. Med	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
UE à 15	15,4	17,1	7,8	13,5	60,8	35,5	7,7	20,6	5,5	7,9
Reste Europe	12,8	13,0	14,3	18,3	52,8	30,7	8,4	22,4	10,4	11,8
Maghreb	11,4	7,7	15,6	15,3	37,1	21,1	15,3	29,5	16,8	19,7
Algérie	11,9	7,7	11,2	11,5	37,6	22,1	15,9	26,8	20,4	27,1
Maroc	10,6	6,1	18,8	17,9	36,5	20,0	14,1	31,8	14,6	15,1
Tunisie	12,2	12,3	18,3	16,6	37,7	22,0	17,1	29,1	12,5	16,3
Afrique francophone	18,1	15,5	24,5	24,2	30,0	21,1	13,3	25,0	10,3	9,7
Asie du S-E	8,3	9,1	21,7	16,1	37,6	17,3	11,9	31,7	12,2	14,8
Reste Asie	8,7	9,5	9,8	11,3	60,0	28,8	8,8	22,2	11,3	24,8
Chine	6,2	6,5	32,4	33,7	40,0	19,4	14,0	31,5	6,0	6,5
Corée (rep. De)	2,9	9,5	2,2	8,7	90,4	67,3	3,7	11,7	0,8	1,9
Syrie	5,5	4,1	2,7	3,2	34,6	11,8	14,0	22,2	42,8	58,6
Turquie	18,5	13,3	18,5	19,6	43,9	22,7	7,0	23,4	6,6	7,9
Amér du Nord	10,0	14,3	3,1	5,1	81,0	65,2	4,4	11,0	1,1	3,0
Reste Amérique	11,2	12,4	7,3	9,5	61,6	36,8	12,3	28,0	6,4	11,2
Mexique	11,4	11,4	6,6	7,5	55,6	25,2	22,8	52,9	2,7	2,8
Brésil	8,8	9,1	4,1	7,3	67,0	42,0	13,7	32,7	5,7	8,3
TT étrangers	13,3	12,1	13,1	16,2	50,2	26,7	10,7	24,9	10,1	14,9
Français	14,2	11,3	10,0	11,7	44,8	23,2	13,8	28,6	10,1	9,8

Les étudiantes originaires des pays en voie de développement, si elles poursuivent pour plus d'un tiers d'entre elles des études en Lettres, sont proportionnellement plus souvent inscrites en Sciences dans les disciplines médicales que les Françaises. A titre d'exemple on note ainsi que 20% des Algériennes sont en Médecine et 16% en sciences, et que ces pourcentages sont également élevés pour les Syriennes puisqu'ils atteignent respectivement 43% et de 14%.

Notons enfin le cas exceptionnel des Coréennes et des Japonaises, qui représentent respectivement 61% et 70% de l'ensemble des étudiants de leurs pays et, qui dans leur quasi totalité -90% des premières et 91% des secondes- effectuent des études de lettres.

ÉVOLUTION DES DEUX CATEGORIES D'ETUDIANTS ETRANGERS : LES EVE ET LES EII

Méthodologie de l'analyse structurelle de la population des étudiants étrangers

L'évolution de la présence des étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur français, que nous venons de présenter, portait sur la catégorie des étudiants étrangers par nationalité telle qu'elle est employée dans les statistiques officielles de la DPD. Nous avons vu, dans nos travaux antérieurs, que l'analyse des migrations étudiantes posait problème dès lors que l'on restait uniquement dans le cadre du critère juridique de la nationalité parce que cette catégorie amalgame en fait deux catégories d'étudiants qu'il paraît important de distinguer : les étudiants venus de l'extérieur ("EVE") pour entamer ou continuer des études en France et dont les parents résident à l'étrangers, d'une part, et les étudiants issus des populations immigrées installées en France ("EII"), d'autre part.

Afin d'opérer une distinction entre ces deux catégories d'étudiants étrangers nous avons demandé à la DPD d'effectuer un traitement secondaire des données se rapportant au "stock" global des étudiants étrangers en procédant à un tri selon la variable du domicile des parents. Ce tri est rendu possible par le fait que dans les formulaires d'inscription à l'Université figure la question : "adresse des parents ou du tuteur". À partir de ce filtrage, nous avons donc obtenu la population que nous avons dénommé les "EVE". Enfin pour l'ensemble de la population des étudiants étrangers, et à fortiori pour la catégorie "EVE", nous disposons pour notre analyse des données correspondants aux variables suivantes : la nationalité, le type de diplôme obtenu donnant accès à l'université, le sexe, le cycle et la discipline d'étude.

Par soustraction de la catégorie "EVE" de l'ensemble des étudiants étrangers nous avons obtenu la deuxième catégorie, celle des EII, réparties également selon les variables retenues.

Évolution globale des deux catégories

Tab. 14 : Evolution des deux groupes d'étudiants étrangers dans l'Université française entre 1984-85, 1993-94 et 1998-99

Catégories d'étudiants étrangers	1984- 85		1993- 94		% de variation entre 84 et 93	1998- 99		% de variation entre 93 et 98
	Effectifs	% Tts étu	Effectifs	% Tts étu		Effectifs	% Tts étu	
Etudiants venus de l'extérieur : EVE	109 345	11,5	96 672	6,9	-11,6	45 944	3,2	-52,5
dont								
Bac intern ou titre étg.	71 666	7,5	69 359	5,0	-3,2	35 570	2,5	-48,7
Bac français	35 131	3,7	23 456	1,7	-33,2	10 231	0,7	-56,4
Autre titre français	2 548	0,3	3 857	0,3	51,4	143	0,0	-96,3
Etudiants issus de l'immigration : EII	24 503	2,6	42 891	3,1	75,0	76 246	5,3	77,8
Total étudiants étrangers	133 848	14,1	139 563	10,0	4,3	122 190	8,6	-12,4
Etudiants français	815 996	85,9	1 255 540	90,0	53,9	1 304 937	91,4	3,9
Total étudiants universités	949 844	100,0	1 395 103	100,0	46,9	1 427 127	100,0	2,3

La lecture du tableau ci-dessus de nos résultats d'enquête concernant à la fois le poids de chacune des catégories d'étudiants étrangers par rapport à l'ensemble des étrangers et l'évolution de ces deux catégories de 1993 à 1998 montre :

- Que les "véritables" étudiants étrangers, ceux qui sont venus de l'extérieur pour effectuer des études en France, représenteraient seulement 3,2% de la population estudiantine des universités françaises. Que ces étudiants ne représenteraient aujourd'hui plus que 38% des étudiants de nationalité étrangère, et enfin, que les effectifs de cette catégorie à diminué de 52,5% entre 1993-94 et 1998-99.
- Qu'inversement les effectifs de l'autre catégorie, les Etudiants étrangers Issus de l'Immigration, avec une progression de 78% en 5 ans, seraient aujourd'hui bien plus nombreux que ceux des EVE. Les EII représentent, en effet 62% des étudiants étrangers et 5,3% de l'ensemble de la population universitaire.

Ces chiffres et l'importance des variations enregistrées au cours des cinq dernières années ont évidemment de quoi surprendre.

Ils ne peuvent manquer de poser la question de la fiabilité des données traitées, et des éventuels biais qui ont pu entacher le recueil des informations. Quels peuvent être ces biais ? ils tiennent essentiellement aux procédures de recueil de l'information auprès des étudiants.

La catégorie des "EVE", on l'a vu, a été délimitée à partir de la question : "domicile des parents ou du tuteur" figurant dans les formulaires d'inscription à l'Université. On voit que l'information recueillie par ce moyen répond à un principe d'auto-identification, qui pose le problème de la "sincérité" des réponses.

De ce point de vue trois cas possibles de réponses inexactes sont envisageables :

- Premier cas : celui des non-réponses. Dans ce cas de figure, le domicile des parents est automatiquement codé comme se situant en France. Cependant le nombre des non-réponses (240 en 1998-99) est si faible qu'il ne saurait en lui-même infirmer nos résultats.

- Reste les déclarations inexactes. On peut discerner ici deux cas possibles de "fausses" déclarations :

Le premier serait dû à une mauvaise interprétation de la question. Nous avons vu que nombreux sont les étudiants, au moins en ce qui concerne les étudiants en provenance des pays du Maghreb, qui ont de la famille en France chez qui ils résident parfois. Il est possible que certains d'entre eux interprètent mal la question et indiquent l'adresse de ces "parents" en France.

D'autres peuvent estimer que leur indépendance à l'égard de leurs parents est telle qu'il n'y a pas lieu de donner leur adresse, et indiquent alors leur propre adresse en France. Ce peut être le cas, notamment, de certains parmi les nombreux étudiants plutôt âgés qui poursuivent des études de 3^{ème} cycle.

Pour élucider la question de la fiabilité de nos résultats nous avons sollicité à nouveau l'ingénieur de la DPD qui avait effectué notre commande des données secondaires, l'intention étant d'une part de vérifier le codage de la question "adresse des parents" et d'autre part d'introduire un nouveau filtre dans notre corpus basé sur le "lieu de naissance" des étudiants.

Cette démarche s'est malheureusement soldée par un échec :

- premièrement, parce que le codage de l'adresse des parents étant effectué par les services statistiques des universités, il s'avère impossible de la vérifier. Ce qui veut dire entre autres

que les universités ont très bien pu en l'absence de renseignement dans la rubrique "adresse des parents", coder par défaut "France".

- deuxièmement, les renseignements relatifs au lieu de naissance des étudiants ne "remontent" pas à la DPD.

Nous allons maintenant étudier plus en détail la modification structurelle de la population étrangère sur notre période d'observation. Nous verrons que cette examen conduit à douter fortement de la fiabilité de nos données.

On note d'abord que le double mouvement - diminution des effectifs des "EVE" et augmentation des EII - s'inscrit dans une évolution annuelle continue sur notre période d'observation, de 1994 à 1998. En deuxième lieu, on est immédiatement frappé par la symétrie des deux courbes de l'évolution des deux catégories d'étudiants, comme le montre le graphique ci-dessous. Cette symétrie ne peut pas manquer de poser la question d'un artefact statistique. On aurait alors affaire à un effet de vases communicants : une partie des EVE étant, en effet, amenée à être comptabilisée dans la catégorie des EII en raison de l'imperfection des procédures de recueil de l'information. Les arguments qui plaident en faveur de cette hypothèse sont les suivants :

Graph. 3 : Evolution des 2 catégories d'étudiants étrangers de 1994 à 1998

1) Si l'on considère l'évolution sur cette même période du nombre des étudiants détenteur d'un baccalauréat international ou d'un titre étranger donnant accès à l'université dans nos deux catégories d'étudiants étrangers, on observe, comme le montre le graphique ci-dessous, un phénomène du même ordre que le précédent : diminution dans le groupe des EVE du nombre d'étudiants détenteurs d'un baccalauréat étranger et parallèlement augmentation du nombre de ce type d'étudiants parmi les EII. Un tel mouvement paraît invraisemblable, car il suppose qu'un nombre considérable de jeunes, soit 31 075 EII en 1998, serait venu rejoindre leurs parents vivant en France après avoir passer un baccalauréat dans leur pays.

Graph. 4 : Evolution des étudiants détenteurs d'un baccalauréat étrangers ou d'un titre étrangers donnant accès à l'université selon les 2 catégories d'étudiants étrangers

2) Si l'on observe la distribution des deux catégories d'étudiants étrangers dans les différents cycles et disciplines d'études on note :

- que 31% des EII poursuivraient actuellement des études de 3^{ème} cycle, contre 35% des EVE et "seulement" 13% des étudiants français. Même en faisant l'hypothèse que l'Université accueille l'élite des jeunes issus de l'immigration, une telle proportion d'inscrits en 3^{ème} cycle paraît, notamment, si on la compare à celle des étudiants français bien trop importante.

- que les EII poursuivraient proportionnellement plus souvent des études médicales que les étudiants français, soit 13% contre 10%, comme le montre le tableau ci-dessous. Lorsque l'on connaît la sélection très sévère d'admission dans cette discipline, on ne peut que douter d'un

tel écart dans la réussite des uns et des autres. Rappelons que pour les 12% des EVE inscrits dans cette discipline il s'agit pour la très grande majorité d'entre eux d'une inscription en 3^{ème} cycle pour la préparation d'une spécialisation.

Tab. 15 : Distribution des différentes catégories d'étudiants dans les grandes disciplines d'études en 1998-99

	Droit-Sc.Po	Sc éco	Lettres	Sciences	Sc Med	IUT	STAPS	Total
Total étrangers	12,7	14,6	38,6	17,7	12,5	3,4	0,6	100,0
Dont : EVE	12,6	14,8	40,1	18,4	11,8	2,0	0,4	100,0
Dont : EII	12,8	14,5	37,7	17,3	12,8	4,2	0,7	100,0
Français	12,9	10,4	35,0	20,6	9,7	8,5	2,9	100,0

Que conclure de ces analyses ? Elles débouchent malheureusement sur un constat d'impuissance. Au vu des éléments dont nous disposons il nous apparaît d'une part éminemment vraisemblable que nous ayons affaire à un artefact statistique, à travers lequel une partie des EVE se trouve comptabilisée dans la catégorie des EII - "gonflant artificiellement celle-ci et accédant ainsi l'hypothèse d'une réussite tout à fait exceptionnelle de ces derniers dans l'enseignement supérieur-.

Cependant, force est de reconnaître d'autre part qu'il nous est impossible à ce jour d'apporter la preuve formelle de l'existence de ce biais. **C'est donc sous réserve des conséquences de ces biais éventuels que nous annexons les tableaux des croisements des variables effectués pour cette étude.**

ANNEXES

% étg dans disciplines
% étg dans total population